

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, l'autre endroit a été saisi de la mesure législative destinée à nous conférer l'autorité voulue pour ratifier ces engagements, ou du moins y donner suite. J'espère qu'elle sera adoptée bientôt. Nous pourrions alors ratifier ces accords.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Est-ce à dire que la ratification se fera une fois les délibérations terminées à l'autre endroit?

**L'hon. M. Sharp:** Oui.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** A quelle entente en est-on arrivé dans les entretiens que l'on a eus avec les nations concernées en vue d'assurer une surveillance efficace des passagers qui prennent l'avion de nos jours?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas empiéter sur les responsabilités de mon collègue, le ministre des Transports; j'ai néanmoins eu de longs entretiens sur les mesures en cours, et elles sont très minutieusement appliquées. Nous soumettons tous les voyageurs, à destination de Tel-Aviv par exemple, à une surveillance et une inspection tout à fait spéciales. Le problème ne se pose pas que de ce côté-là, bien sûr, car un dément peut décider subitement de faire sauter n'importe quel aéroport au monde. Mais je pense que nous nous attaquons à ce problème aussi efficacement que n'importe quel autre pays.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, à en juger par les résultats, aucun pays n'accomplit de travail très efficace. Le ministre dirait-il si le Canada installe un système de détection pour empêcher que ne montent à bord des avions des personnes en possession de substances explosives?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, comme le très honorable représentant le sait, même si des précautions très particulières avaient été prises avant que les Japonais auteurs du massacre à l'aéroport de Tel-Aviv ne montent à bord de l'avion, elles auraient été inefficaces, puisque les armes se trouvaient dans leurs bagages, et non pas sur leur personne. Je pense que ces questions, si on veut plus de détails, devraient être adressées au ministre des Transports; il pourrait sans doute satisfaire le très honorable représentant.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le ministre a pris sur lui, dans ses remarques initiales, d'expliquer la situation. Je pensais qu'il était renseigné et n'avait pas besoin de l'aide d'un autre ministre. Je lui demande en particulier si au Canada, à l'heure actuelle, à l'occasion des vols internationaux, on fait un dépistage complet et efficace?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je pense que ces questions devraient être posées au ministre des Transports? Dans notre cabinet, nous travaillons en collaboration. La situation n'était peut-être pas la même dans le cabinet du très honorable représentant.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je voulais simplement savoir si le ministre sait ce dont il parle.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

## LES INONDATIONS

### COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA QUESTION DES SECOURS—L'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS

**M. Bruce Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre de l'Environnement, mais en son absence, je l'adresserai au premier ministre. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu de la Colombie-Britannique une demande d'aide à l'occasion des graves inondations de ses régions de Similkameen, Okanagan et Kamloops?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur, j'ai reçu sur la situation un rapport du ministre des Affaires des anciens combattants et du député de Kamloops-Cariboo. Ils se trouvaient dans la région en fin de semaine. J'ai donc vérifié et, que je sache, jusqu'ici nous n'avons pas reçu de demande de la Colombie-Britannique.

**M. Baldwin:** Le téléphone rouge entre Victoria et Ottawa est débranché.

**M. Howard (Okanagan Boundary):** Le gouvernement projette-t-il de se joindre à la Colombie-Britannique afin d'améliorer les installations permanentes de lutte contre les inondations dans ces régions?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, si la province nous en faisait la demande, nous ne manquerions pas de l'étudier soigneusement, comme nous l'avons fait dans d'autres cas.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### L'ACCROCHAGE D'UN CÂBLE ET LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR DES BÂTIMENTS RUSSES—LES PROTESTATIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'équipage du navire hydrographe canadien, le *J. E. Jonsson*, signale avoir perdu des équipements sous-marins perfectionnés qu'il remorquait, après avoir été croisé par un bateau de pêche russe au large de l'île de Sable; le même jour, ce bateau canadien a détecté un sous-marin de nationalité inconnue. Ma question est la suivante: Étant donné qu'un avion de l'armée canadienne a été chargé de rechercher le câble sismographique de \$50,000, le ministre a-t-il déposé une plainte auprès des Russes à ce sujet? Dans l'affirmative, quelle a été la réponse officielle?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, je dois répondre par la négative. Je n'ai déposé aucune plainte, et j'ignorais les faits que le député vient de porter à mon attention. Je me suis absenté quelques jours, et je ne suis peut-être pas encore au fait des dernières nouvelles.

**M. Crouse:** Étant donné que les pêcheurs canadiens se sont plaints à de nombreuses reprises que les Russes avaient endommagé leur équipement de pêche en passant au travers, le ministre pourrait-il demander à la flotte de pêche russe de tenir davantage compte du code de la route lorsqu'elle navigue sur le plateau continental canadien?